

DÉPARTEMENT du RHÔNE



Mairie d'YZERON

31 Grande Rue - 69510 YZERON
Tel: 04 72 41 17 30 Fax: 04 78 81 03 34
Courriel: mairie@yzeron.com

Projet éducatif et pédagogique



Sommaire

-LA COMMUNE	PAGE 3
-LE CONTEXTE	PAGE 3
-INTRODUCTION	PAGE 4
-LE PROJET EDUCATIF	PAGE 4
-L'ESPACE JEUNES	PAGE 6
-LE PROJET PEDAGOGIQUE	PAGE 6
-L'ORGANISATION DU PERISCOLAIRE	PAGE 10
-LES ACTIVITES	PAGE 11
-JOURNEE TYPE	PAGE 13
-ELABORATION DES REGLES DE VIE	PAGE 14
-LA COMMUNICATION	PAGE 14
-LES PARTENAIRES	PAGE 15
-L'EVALUATION	PAGE 15



La commune

La commune d'Yzeron est située dans un cadre très privilégié des monts du lyonnais, à proximité de la ville de Lyon. Perché sur un piton rocheux à 750 m d'altitude au carrefour des vallées de l'Yzeron et du Garon, Yzeron est situé en pays de moyenne montagne.

Deux écoles primaires, l'une publique et l'autre privée, cohabitent sur la commune, pour un total avoisinant les 110 enfants.

Ils sont ensuite scolarisés soit à Saint Martin-en-haut (collège public ou privé) soit au collège privé de Vaugneray soit au collège privé de Saint Symphorien sur Coise.

Le contexte

La commune d'YZERON est l'organisateur de l'Espace Jeunes et déclare la structure auprès des services de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et auprès de la CAF.

L'Espace Jeunes joue un rôle social indéniable. C'est un lieu où se mêlent le plaisir, le jeu et le partage dans le respect des valeurs démocratiques. Il répond aux besoins d'accueil du plus grand nombre, ce qui suppose des horaires et des tarifs permettant à chaque adolescent d'en bénéficier.

Ainsi, l'Espace Jeunes propose aux adolescents :

- **un lieu de convivialité et de socialisation** qu'ils pourront s'approprier car ils rencontreront d'autres adolescents et d'autres adultes avec qui ils vont partager un temps de vie.
- **des conditions d'apprentissage à la citoyenneté où l'adolescent**, concepteur et acteur de ses loisirs, agit sur son environnement et apprend à vivre en collectivité dans le groupe en prenant en compte la richesse des différences,
- **des conditions permettant de découvrir de nouvelles situations**, d'expérimenter de nouvelles activités de loisirs.



Introduction

Le projet éducatif de l'Espace Jeunes est élaboré par l'équipe municipale sur proposition de la commission « vivre ensemble » et validé par le Conseil Municipal. C'est un outil d'expression de la volonté politique de l'équipe municipale d'YZERON, en matière d'éducation et de socialisation.

Le service Espace Jeunes a pour objectif d'offrir un lieu d'épanouissant pour les adolescents, réduire les inégalités sociales, développer l'autonomie, favoriser l'égalité filles/garçons, favoriser la mixité. Tels sont nos axes. Ces derniers sont fondés sur des valeurs fortes dans l'intérêt de l'adolescent.

Ainsi en cohérence et en complémentarité avec le projet éducatif de territoire, le conseil municipal s'est engagé dans un travail sur ces mêmes valeurs qui animent ses actions.

Le projet éducatif

Notion de co-éducation

L'éducation de l'adolescent est globale et permanente. Elle se réalise à travers chaque instant de sa vie dans son environnement : famille, études et loisirs. C'est au regard de ses relations et du milieu social que l'adolescent fréquente qu'il va pouvoir structurer sa place dans la société.

En complémentarité du rôle éducatif des parents et de l'institution scolaire, ce projet a pour but d'accompagner les jeunes dans leur apprentissage de la vie en société pour qu'ils deviennent les adultes/citoyens de demain, autonomes, respectueux et porteurs de projet.

Le projet éducatif tend à donner du sens à la vie que les jeunes vivent aujourd'hui et à ce qu'ils désirent pour demain.

Il favorise, sans aucune discrimination et dans un esprit de tolérance et de respect, l'accès du plus grand nombre aux activités sportives, culturelles et de loisirs. Il a aussi une visée éducative en promouvant l'épanouissement, la sociabilisation, la responsabilisation et l'engagement des jeunes.



Il s'agit d'un accompagnement à la mission éducative des familles déclinant ainsi le principe de co-éducation.

○ **VIVRE ENSEMBLE**

- Découvrir, rencontrer, partager des moments de vie avec les autres dans le respect de chacun.
- S'enrichir au contact des autres et permettre une ouverture sur la vie de groupe.
- Permettre une mise en réseau avec les Espaces Jeune des autres communes de la communauté de commune.

○ **L'AUTONOMIE**

- Développer l'estime de soi et la confiance en soi de l'adolescent en le valorisant dans ses projets.
- Proposer des situations qui encouragent l'adolescent à faire des choix librement (jeux, activités) et ainsi développer son propre jugement et l'aider à acquérir une indépendance future.
- Encourager et accompagner l'adolescent à faire ses propres expériences,

○ **EXPERIMENTATION DE LA CITOYENNETE**

- Aider à la mise en œuvre de projets
- Aider à la construction des règles de vie

○ **IMPACT ENVIRONNEMENTAL**

- Découvrir le concept Lowtech.
- Intégrer dans les actions la notion d'environnement.
- Participer à la réflexion sur l'impact environnemental.



-L'ESPACE JEUNES-
Le projet pédagogique

VIVRE ENSEMBLE

Concept qui exprime les liens pacifiques, de bonne entente qu'entretiennent des personnes, des cultures ou des ethnies avec d'autres, dans leur environnement de vie ou leur territoire.

L

Objectifs généraux	démarches pédagogiques	Moyens
<ul style="list-style-type: none"> -L'ouverture aux autres -Créer de la mixité -Coopérer 	<ul style="list-style-type: none"> -maintenir un lien d'amitié entre les deux écoles. -découvrir des nouvelles cultures -connaître les différences de chacun et les accepter -respecter les règles de vie -s'entendre pour les tâches quotidiennes 	<ul style="list-style-type: none"> -activités manuelles, jeux de société -musée, sortie culturelle... -respect dans les locaux -participation et élaboration des règles de vie ensemble



L'autonomie

Les adolescents apprennent à se responsabiliser, et à devenir autonome en pratiquant des activités favorisant ce développement ou des gestes de la vie quotidienne seuls.

Il est possible pour l'adolescent :

- D'exprimer sa créativité à l'espace jeunes, par le sport, le jeu, la construction de projet...
- Nous n'intervenons pas sur la manière de faire car c'est à lui de se rendre compte des problématiques par l'expérience, l'essai, l'erreur, la résolution de problème, la mise en situation problème.

Objectifs généraux	démarches pédagogiques	Moyens
-s'adapter aux différences D'âges -liberté d'initiative	-créer des activités en fonction du public et des aptitudes de chacun -laisser la parole pour permettre l'expression.	-création des plannings -réunion pour les adolescents



Accompagnement et expérimentations

L'expérimentation est un levier de progrès du système éducatif.

Objectifs généraux	démarches pédagogiques	Moyens
<ul style="list-style-type: none"> -découverte -appréhender -accompagner -interdiction -l'épanouissement 	<ul style="list-style-type: none"> -laisser l'adolescent faire ses propres expériences -décider de ses choix -créer un cadre sécurisant pour soutenir les démarches de l'adolescent -prévenir l'adolescent du cadre légal -aiguiser sa curiosité et sa créativité -aider à trouver un sens dans ses démarches de projet. 	<ul style="list-style-type: none"> -proposé différentes activités manuelles, jeux de société -rappel des lois - projet de voyage -proposer différents supports (internet, forum...) -collaboration avec la Structure Local Information Jeunesse



L'environnement

Permettre à chacun de trouver un rôle à jouer pour devenir un acteur conscient de la protection de l'environnement naturel et du développement durable

Objectifs généraux	démarches pédagogiques	Moyens
-Trouver des solutions économiques et écoresponsable -proposer des actions environnementales -recycler	Créer avec peu Intégrer la nature dans des activités Inciter les jeunes à faire le tri sur les soirées du vendredi	-Donner nouvelle vie à des anciens objets -sortie avec la LPO Poubelles de différentes couleurs



L'organisation de l'espace jeunes

Une gestion communale en régie directe

Les décisions (création ou modification des postes, règlement, tarifs, conventions diverses) sont prises en Conseil Municipal. La tarification est fonction du quotient familial.

Madame le maire est l'autorité territoriale. Elle prend les décisions individuelles en lien avec la secrétaire générale responsable hiérarchique des agents : recrutement, nomination, avancement, etc...

Avant chaque décision prise un Conseil Municipal, les projets règlements, tarifs... sont présentés en commission « vivre ensemble. »

Un « Comité Consultatif Enfance-Jeunesse » a été créé afin de favoriser la concertation avec les familles.

L'équipe

L'animateur/directeur est garant de la sécurité physique, psychologique et morale. A l'écoute des adolescents il les accompagne et les guide dans l'élaboration de leurs projets. Il présente un modèle, c'est à ce titre qu'il doit adopter une conduite adéquate et respecter les règles de vie de la structure. Il a à sa disposition les outils de réglementation et de législation concernant l'accueil des mineurs ainsi que des documents spécifiques relatifs à l'animation.

Il doit également être le plus juste et le plus impartial.

Laisser l'adolescent essayer de trouver les solutions à son problème et ses interrogations en lui mettant du matériel à disposition.

Laisser l'adolescent avoir des idées et lui laisser les proposer.

L'ado doit se sentir en sécurité pour passer de bons moments .Ce sentiment de sécurité se construit par une bonne gestion et par le cadre donné aux jeunes.

Ce cadre donne aux jeunes les repères sécurisants qui leurs permettent de se mobiliser pour son éducation et ainsi l'aider à son épanouissement personnel .Cela l'aide à lui donner une place au sein du groupe et par conséquent l'aider à constituer son identité.

Le cadre et les règles donnés aux adolescents a pour but de les sécuriser afin que la prise de responsabilité ait un impact éducatif.

Il ne suffit pas d'avoir énoncé les règles, il faut s'assurer que les jeunes les aient bien comprises et qu'ils les respectent .S'ils n'ont pas la maturité nécessaire pour que ce soit bien respecté, un adulte s'assura que celles-ci soient exécutées.



L'équipe du service espace jeune est composée :

● D'un directeur-coordonateur diplômé

Celui-ci s'occupe des inscriptions, du contenu des activités, de la facturation, des repas, des relations avec les familles et les partenaires extérieurs. Il veille à la réglementation, et à la sécurité des enfants et des intervenants. Le directeur est titulaire du BAFD.

● De deux animateurs (titulaire du BAFA+BPJEPS)

Ils gèrent les temps d'ouverture, s'occupent de l'animation, de la mise en place des activités. Ils sont sources d'idées.

Lors des activités l'animateur aura à cœur d'accompagner l'ado sur le chemin de la réussite .Il le rassurera, le motivera, le conseillera, l'encouragera et valorisera les tentatives même infructueuses. Il tiendra compte de ses possibilités. Pas de pédagogie de l'échec.

Les activités

Les activités du mercredi :

L'objectif de ces mercredis est de proposer des activités manuelles ou sportives afin que l'adolescent puisse venir découvrir de nouvelles propositions. Ces moments se passent toujours dans les locaux afin de les familiariser au lieu. De plus, ces journées sont l'occasion de rencontrer de nouvelles personnes.

Les activités du vendredi :



L'objectif de ces vendredis est de proposer un moment de convivialité, les adolescents ayant travaillé la semaine aime partager un repas, ou venir faire des jeux. Nous proposons également des séances cinéma. Nous avons adapté nos horaires d'ouverture par rapport à l'arrivée de leur bus.

Les activités à thèmes :

Depuis le début d'année, nous avons mis en place des activités dessin et cuisine qui sont proposées tous les mercredis ou deux fois par mois. Ces activités sont proposées en plus des autres, afin d'offrir aux jeunes un maximum d'ouverture.

Les activités des vacances scolaires :

Nous sommes ouverts la moitié des vacances scolaires.

Nous proposons plutôt des activités dites de « consommation » tel que lazer game, escape game.... Mais aussi des sorties dans des musées et autres activités culturelles.

Nos horaires d'ouverture varient en fonction des activités



Les journées types

Les mercredis:

14h00/18h00

Activités manuelles,
jeux extérieur, cours de
dessin, cours de
cuisine, jeux
d'intérieur...

Les vendredis :

17h15/20h00

Film, repas, blind test,
concours de pizzas...

Les vacances scolaires :

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi

Sortie sur Lyon, activité avec des prestataires externes,
repas, soirées...



Les soins et les P.A.I :

Nous disposons d'une animatrice diplômée pour les premiers secours (psc1).

L'ensemble des soins lors de petits accidents peuvent être faits par l'ensemble des animateurs et du directeur.

Nous pouvons aider à administrer des médicaments lorsqu'une ordonnance est fournie avec les médicaments.

Pour les PAI, nous mettons en place avec les familles et le médecin traitant un protocole en cas de crise.

Les parents nous tiennent informés lorsqu'il y a un besoin d'utiliser le protocole.

Sécurité incendie et alerte intrusion :

1 fois par an nous faisons des simulations pour les adolescents, afin de procéder à des évacuations ou d'apprendre à se calfeutrer.

L'objectif est qu'en cas de réels événements les adolescents ainsi que les adultes soient prêts.

Elaboration Des règles de vie

Etant donné qu'il n'est pas possible d'avoir l'ensemble des jeunes en même temps, nous travaillons en fonction du nombre de jeunes et de l'activité à une organisation simple mais qui implique l'ensemble des usagers aux tâches ménagères et autres. Cela permet une cohésion des jeunes et un respect des locaux.

Communication

L'animateur se tient à la disposition des parents pour échanger sur leurs attentes et aspirations, répondre à leurs questions sur le fonctionnement de la structure ou encore parler du comportement en général de leurs enfants.

Dans le cas de situation difficiles (parents /enfants) il doit respecter la confidentialité des informations données.

Dans le cas de situations difficiles (animateur /enfants) les parents seront conviés à une discussion avec l'élue jeunesse et l'animateur en présence de l'adolescent.

Par ailleurs parents et enfants seront informés lors de la réunion périodique sur l'évolution de certains projets, tel que le comité enfance jeunesse, mini séjours



LES PARTENAIRES

Les institutions telles que la CAF, la DDCS, la MSA, la CCVL sont en lien avec la mairie et le service.

De plus nous faisons partie d'un réseau RAOUL (réseau d'animation de l'ouest lyonnais) celui-ci propose des Analyses Psychologique de la Pratique pour les animateur mais aussi des activités pour les adolescents sur les vacances scolaires

Nous travaillons également avec les producteurs locaux.

L'ÉVALUATION

Chaque fin d'année les objectifs généraux de l'année précédentes seront évalués afin d'analyser notre pratique. Lors de ces temps-là nous fixerons de nouveaux objectifs mais aussi des nouveaux « moyens » pour la future année. Ce qui définira nos Futurs projets.

